

Le CIC-B* : Organiser la filière céréales du Burkina

► INTERPROFESSION ; CÉRÉALES

Entretien de la rédaction avec Soumaïla Sanou, Soumabéré Dioma, (cicb@fasonet.bf) et Kalifa Traoré (ktraore@statistika.net)_____

► Cet entretien a été réalisé à Paris, dans les locaux de l'Inter-réseaux, le 19 décembre 2005.

GDS : Pourquoi avoir mis en place le CIC-B ?

Les céréales ont un rôle crucial en termes de sécurité alimentaire, mais aussi bien sûr en termes de poids économique. Or les producteurs rencontrent d'importantes difficultés pour commercialiser leur production. Ces difficultés tiennent au fait notamment de fortes variations climatiques. En 2003, alors que la production était excédentaire, nous avons vendu à des prix très bas, descendant jusqu'à 2 500 FCFA le sac, alors qu'en 2004, année de mauvaises récoltes, les prix étaient montés à 25 000 FCFA le sac.

Ce qui nous a préoccupé au tout début, c'est la désorganisation de la filière céréales. Les céréales représentent 90 % de l'alimentation des Burkinabés. Chacun en produit, les producteurs de coton, de riz³, produisent par ailleurs des céréales. Pour autant, les producteurs n'ont pas tous, loin de là, un revenu décent. Une première version d'un plan d'actions sur les céréales (mil, sorgho, maïs + niébé⁴) a ainsi été élaborée puis adoptée dès 1998. Revue en 2002, elle a débouché, en 2003, sur la création du CIC-B.

Le plan d'actions a été amené par la volonté de désengagement de l'État. Les plans d'ajustement structurel ont accéléré sa mise en place, l'État ayant dû recentrer son rôle d'appui et responsabiliser les acteurs de la filière par

LES INTERPROFESSIONS sont un sujet de travail de l'Inter-réseaux¹ et de GDS pour 2006. Nous avons eu la chance de recevoir, alors qu'ils étaient de passage en France, les dirigeants du Comité interprofessionnel des céréales du Burkina Faso². Une instance jeune certes, mais porteuse de nombreux espoirs pour la filière céréalière.

rapport à l'approvisionnement en intrants, la commercialisation des céréales et la fixation des prix dans une économie libéralisée. Ce plan d'actions avait prévu la mise en place d'un comité interprofessionnel.

Le CIC-B a été mis en place en juillet 2003. Il comprend une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité exécutif. Au niveau régional, il est appuyé par des comités interprofessionnels régionaux des céréales présents dans les 13 régions du pays. Ces représentations n'ont pas de statut juridique propre, mais ont la même mission que le CIC-B au plan national.

Le CIC-B est appuyé par une cellule de gestion composée de techniciens⁵. Cette cellule a pour principale tâche de mettre en œuvre le plan d'actions sur les céréales (elle est temporairement au service du CIC-B et doit donc disparaître à un moment), ce dernier étant piloté par un comité présidé par le secrétaire général du ministère chargé de l'Agriculture. À ce stade, le financement du CIC-B et de la cellule de gestion provient de différents bailleurs de fonds : GTZ, Union européenne, coopération danoise. Mais le comité est entrain de développer une stratégie pour trouver ses propres sources de revenus.

L'objectif global du plan d'actions est « d'augmenter la rentabilité économique et financière des filières céréalières afin de participer de manière durable à la sécurité alimentaire ». Son objectif spécifique est « d'accroître la performance des acteurs de la filière par la création d'un environnement favorable et par l'amélioration de leurs organisations ».

GDS : Quelles sont les actions du CIC-B ?

L'appropriation du plan d'actions sur les céréales, la formation, l'organisation de rencontres sont au programme des activités du CIC-B, qui dispose d'un local propre à Ouagadougou, et dont

les délégations dans les régions sont basées dans les Chambres d'agriculture. Notre stratégie opérationnelle comprend trois moteurs :

- le renforcement des capacités ;
- l'information et la communication ;
- la qualité, les normes, la sécurité alimentaire.

Dans un premier temps, nous avons produit un document d'information, le résumé simplifié du plan d'actions sur les céréales, en français, mooré et dioula.

Les formations ont porté sur les normes de sécurité et l'hygiène, la comptabilité. Nous avons organisé des visites auprès de l'institut national de la recherche agronomique afin de sensibiliser les producteurs à la qualité des semences. Il y a également des formations sur les enjeux de la filière. Le problème que nous rencontrons principalement est de structurer et renforcer le dialogue avec les structures étatiques, par exemple à propos de la sécurité alimentaire : il nous faut être mieux informés sur l'aide alimentaire. Pour toutes ces missions l'interprofession doit avant tout gagner la crédibilité de tous.

Le CIC-B a démarré une démarche « pilote » pour répondre à la demande des producteurs d'avoir accès à des engrais pour les cultures céréalières car jusqu'à présent ils n'ont d'autres possibilités que d'utiliser les intrants coton qui ne sont pas parfaitement adaptés. Elle repose sur une contribution/cotisation des producteurs volontaires de 10 sacs de céréales qui sont stockés puis vendus pour pouvoir acheter des engrais. Cette cotisation doit permettre à chaque producteur d'obtenir 3 sacs de NPK et 2 sacs d'urée. Le reliquat servira à couvrir une partie des frais de transport et d'abonder un fonds sur un dépôt à terme. Cette opération est démarrée à titre expérimental dans deux régions.

Le CIC-B a également recruté un agroéconomiste et un journaliste ➔

★ Comité interprofessionnel des céréales du Burkina Faso.

1. Cf. articles GDS 28 p. 5-6, GDS 31 p.27-28 et, dans ce même numéro de GDS les p. 22-23 ; cf. groupe de travail interprofessions dans le cadre de RéDév : www.appui-op.redev.info/

2. Soumaïla Sanou, président, et Soumabéré Dioma, vice-président, accompagnés de Kalifa Traoré, responsable de la cellule de gestion du plan d'actions sur les céréales.

3. Les céréales évoquées sont le maïs, le mil et le sorgho, le riz étant aussi une céréale mais qui bénéficie d'une organisation interprofessionnelle spécifique.

4. Un plan d'actions a été fait pour le niébé en 2003 et les actions en faveur de cette légumineuse ont été rattachées au CIC-B pour ne pas multiplier les structures.

5. Un chef de cellule agronome, un agro-économiste, un ingénieur agroalimentaire.

© Bureau Issala



pour animer son dispositif d'information.

GDS : *Qui l'interprofession regroupe-t-elle ? Quel est son statut ?*

L'interprofession est constituée d'OP (au niveau unions de producteurs), d'organisations de commerçants, du syndicat des transporteurs, de la fédération des industries agroalimentaires, des distributeurs d'intrants.

Les producteurs sont majoritaires (entre 60 et 70 % des membres). Le quota des sièges est fixé au niveau du CA.

Le CIC-B est une association reconnue par le ministère burkinabè de l'Administration territoriale et de la Décentralisation sous sa loi 10.

GDS : *Vous venez d'effectuer une visite en France auprès de différentes structures⁶. Si vous ne deviez retenir que deux ou trois éléments de cette visite, quels seraient-ils ?*

SOUMAÏLOU SANOU : À chaud il n'est pas évident de répondre, mais je dirais qu'une chose m'a beaucoup surpris, c'est l'organisation des acteurs de la filière. Le mouvement coopératif est très dynamique. Cela me renforce dans l'idée que nous devons, au Burkina, renforcer notre capacité organisationnelle.

SOUABÉRÉ DIOMA : C'est la volonté des acteurs à s'organiser, et surtout, se donner les moyens qui m'a le plus frappé (regroupement, volonté de cotiser, prise en compte de l'environnement). Mais j'ai aussi été étonné de voir les niveaux de surproduction et la difficulté à écouler les productions.

La volonté politique qui a accompagné la structuration des organisations, tout d'abord celle des acteurs pour avoir une vision commune et

ensuite discuter avec les pouvoirs publics m'a également interpellé. Enfin, il semble que sans la volonté politique qui a accompagné cette structuration du secteur, cette dernière aurait eu à faire face à de nombreux freins.

La question qui se pose c'est comment adapter ce processus dans notre environnement, avec nos États, où l'économie repose sur l'agriculture et l'élevage.

GDS : *Quels sont vos projets dans les jours qui viennent à votre retour ?*

SOUAÏLOU SANOU : Je crois qu'il nous faudra surtout travailler sur la volonté des acteurs. Le CIC-B rassemble des gens dont les préoccupations sont différentes, en provenance de milieux différents, il nous faut travailler sur l'approfondissement d'une volonté commune, d'un projet commun.

SOUABÉRÉ DIOMA : Le problème c'est notre capacité à inculquer notre vision en tant que leaders. Par exemple, sur la question du stockage : Est-ce le rôle de l'État, des coopératives, des commerçants ? Il faut de la crédibilité pour mieux affirmer la nécessaire capacité de regroupement de l'offre. La question de la gestion des stocks de sécurité fera partie de nos priorités. Celle de la standardisation également. Un second problème c'est que nous sommes en présence d'un marché très complexe, où les normes ne sont pas chose courante.

GDS : *Avez-vous pu établir de nouveaux partenariats au cours de cette visite ?*

Les responsables de la coopérative que nous avons rencontrés ont souhaité nous rencontrer de nouveau dans quelques temps.

Les membres de la coopérative d'utilisation de matériel (Cuma) se sont montrés très organisés, faisant preuve d'une grande rigueur.

L'office national interprofessionnel des céréales (Onic) s'est aussi montré ouvert à une collaboration future. ■

En bref

Les neiges éternelles du Kilimandjaro disparaissent

Le Kilimandjaro avec ses 5 895 mètres est le point culminant du continent africain. Son sommet blanc, recouvert de neige, dominant la savane tanzanienne, est célèbre dans le monde entier. Mais le réchauffement rapide de la planète, conjugué à un déboisement généralisé des pentes, provoque la fonte des neiges éternelles et des glaciers qui couronnent le sommet. Des scientifiques estiment que la plupart des glaciers auront disparu d'ici une quinzaine d'années. *Haramata*, juillet 2005.

Un chercheur ayant trop cherché licencié... puis réembauché

Pour avoir publié un article mettant en évidence la présence d'ADN transgénique dans les variétés de maïs traditionnel au Mexique, Ignacio Chapela, de l'Université de Berkeley en Californie, apprenait l'année dernière qu'il allait être remercié. Suite à une mobilisation internationale, il vient d'être reconduit dans ses fonctions. *L'Écologiste*, sept.-nov. 2005.

Guide d'aide à la décision stratégique : comment définir une stratégie d'appui aux filières agro-alimentaires et/ou artisanales d'exportation vers le Nord ?

Ce travail, commandité par le F3E et qui s'inscrit dans une démarche de capitalisation d'expériences, s'adresse en particulier aux ONG du Nord ainsi qu'à leurs partenaires du Sud. Présenté lors d'un atelier organisé début janvier 2005, il s'attache plus aux choix stratégiques à opérer qu'au processus d'appui aux filières. L'intégralité du guide est téléchargeable sur le site du F3E, ainsi que le rapport final de l'étude (synthèse). http://f3e.asso.fr/article.php?id_article=267

Le Willis va-t-il contribuer au désenclavement de la Casamance ?

Le drame du naufrage du Joola était encore vivace dans les esprits lorsque la liaison maritime Dakar-Ziguinchor a repris à la mi-novembre 2005. Cette nouvelle liaison va-t-elle permettre de désenclaver la région ? La réponse est incertaine, car ce joli bateau, sûr, n'est pas sans défaut... Ainsi les limites de poids imposées aux voyageurs et le prix du billet sont-ils dissuasifs pour les commerçants qui autrefois empruntaient le Joola. Un mode de transports pour l'instant plus attirant pour les touristes que pour les commerçants... Source : www.irinnews.org

6. La visite a notamment compris des rencontres avec l'Office national interprofessionnel des céréales (Onic), le Bureau des céréales du ministère de l'Agriculture, l'Assemblée générale des producteurs de blé et divers acteurs dans la plaine du Forez (exploitant agricole, minoterie, coopérative, producteur céréalier, etc.).